

## MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DES MOYENS DE SURVEILLANCE TECHNIQUE ET HUMAINS



**PARTICIPANTS :** Jusqu'à 10 personnes maximum.

**PRE REQUIS :** Aucun

**PUBLICS CONCERNES :** Agents, responsables juridiques, aux dirigeants, aux managers RH, et à toute personne impliquée dans la mise en œuvre ou la supervision de ces dispositifs.

### OBJECTIFS - Permettre aux participants :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Définir le risque de malveillance dans son entreprise,
- ✓ Appréhender les grands principes de la prévention et de la lutte contre la malveillance,
- ✓ Cerner les fondements du cadre juridique de la sûreté,
- ✓ Identifier les exigences législatives et réglementaires des moyens techniques et humains de surveillance
- ✓ Prendre en compte les enjeux liés au déploiement des moyens technologiques de surveillance
- ✓ Intégrer les obligations et contraintes légales liées à une activité de surveillance humaine

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Alternance Théorique/pratique
- ✓ Étude de cas et Simulations immersives
- ✓ Échanges collaboratifs
- ✓ Feedback personnalisé

### EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION :

- ✓ Test de contrôle de connaissances pour permettre de vérifier la progression pédagogique des stagiaires et QCM fin de session
- ✓ A l'issue de la formation, une attestation sera remise au participant.

### ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 14 heures de formation  
Horaires : 8h30 - 12h00 / 13h00 / 16h30  
Lieu : Intra-Entreprises ⇨ dans vos locaux  
Inter-Entreprises ⇨ dans nos locaux  
Centre accessible aux personnes PSH.

### CONTACT : Sécurité Premium Formation IDF Nord

Tel : 09 82 37 90 70

Mail : [contact@spformation.fr](mailto:contact@spformation.fr)

### Sécurité Premium Formation Centre Ouest

Tel : 05 49 21 50 16 - 06 62 42 97 64

Mail : [centre-ouest@spformation.fr](mailto:centre-ouest@spformation.fr)

Nom prénom du référent M. VIROULAUD

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

- ✓ **Le risque de malveillance au sein des entreprises**
  - Le vol, Les dégradations
  - Les atteintes frauduleuses aux Système de traitement automatisées des données ; Les atteintes à la vie privée
  - Le non-respect du secret professionnel et ou obligations de réserve Module juridique
- ✓ **Principes de prévention et de lutte contre la malveillance**
  - Sensibilisation des personnels
  - Contrôle les accès aux locaux et aux informations
  - Gestion des données informatiques ; Gestion des identités et des accès aux STAD ; Signalement
- ✓ **Cadre juridique**
  - Code pénal, Code de procédure pénale
  - La CNIL, La RGPD
  - Le Code de sécurité intérieure
- ✓ **Les moyens techniques et humains de surveillance**
  - La vidéoprotection
    - Cadre règlementaire, Obligations, Exploitation
  - Le contrôle d'accès
    - Moyens humains, Moyens techniques
  - La surveillance
    - Moyens humains interne à l'entreprise, Moyens humains fournis par un prestataire de sécurité
- ✓ **La mise en œuvre des moyens technologiques de surveillance**
  - Les contraintes et les conditions exigeantes des risques d'atteintes aux libertés individuelles (atteinte à la vie privée...)
  - L'exploitation des images (CNIL- RGPD)
- ✓ **La mise en place d'une activité de surveillance humaine - 2h**
  - Service de sécurité interne
    - Obligations CNAPS
  - Sous-traitance à un prestataire de sécurité
- ✓ **Questions diverses**

### ENCADREMENT :

- Centre de formation déclaré à la DRIEETS, disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.
- Centre de formation certifié QUALIOPi et agréé CNAPS et ADEF. Formateurs qualifiés issus de la branche professionnelle et ancien Officier de Police Judiciaire.

